

Venez avec les **originaux** et les **photocopies**

Tout autre document nécessaire à l'instruction pourra vous être demandé par la Préfecture



Passeport

Original et copies de **toutes les pages** relatives à l'état civil, aux dates de validité et à tous les cachets d'entrée/sortie, visas dans le passeport



Titre de séjour

ou VLS-TS
+ confirmation validation de visa



Convention d'accueil

La convention d'accueil doit être délivrée par un organisme public ou privé ayant une mission de recherche ou d'enseignement supérieur, agréé à cet effet, attestant de la qualité de chercheur ainsi que de l'objet et de la durée du séjour en France



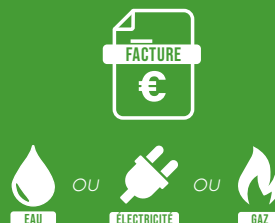
Copie du diplôme

au moins équivalent au grade de Master



Contrat de travail

Contrat doctoral ou contrat de droit public, CIFRE ou contrat de droit privé qui doit être en relation avec la thèse et la recherche indiquée sur la convention d'accueil



Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Facture d'eau ou de gaz ou d'électricité (pas de téléphone mobile) + attestation d'assurance logement (la quittance de loyer remplace la facture si elle est éditée par une agence) - pas de quittance manuscrite

> Si vous êtes en Cité Universitaire :

- Attestation de chambre de moins de 6 mois

> Si vous êtes hébergé, fournir en plus :

- Une attestation d'hébergement signée par l'hébergeur

- La photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour de l'hébergeur. La carte de séjour de l'hébergeur doit mentionner la même adresse que les autres documents.



E-photo : Pour connaître les photographes et photomatons agréés près de chez vous, [consultez la carte interactive en ligne](#).

En photomaton : sélectionnez le format «E-photo pour permis de conduire»

Le CMI Rennes vous accueille à
la Cité Internationale

1 place Paul Ricoeur
Métro A - Charles de Gaulle
Bus C1/C2/11 - Liberté TNB